

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et gendarmerie  
pour la zone de défense  
et de sécurité Sud

**Décision n° 16419 du 12 mars 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ1301802S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 5378 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300429S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> avril 2013 :

Berthet, Nicolas

Nigend : 162 989

Numéro de livret de solde : 8 019 811

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> avril 2013 :

Mariacourt, Nicolas

Nigend : 206 433

Numéro de livret de solde : 8 060 158

Koczab, Michaël

Nigend : 199 462

Numéro de livret de solde : 8 047 064

Fait le 12 mars 2013.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie  
pour la zone de défense et de sécurité Sud,*  
D. GALTIER